

4. Expériences avec des projets de « pédagogie d'aventures »

Selon Wolfgang Trede, une discussion a été relancée en Allemagne sur les projets de « pédagogie d'aventures » suite à quelques incidents survenus lors de tels projets à l'étranger, tels que violences commises par des jeunes ou des actes violents commis par des éducateurs. Il pose la question si les sections de la FICE ont des expériences avec de tels projets et propose de rédiger un document avec une prise de position de la FICE. La FICE allemande a été invitée par le gouvernement à initier un centre d'information et de documentation sur ces projets. Walter Prohaska propose d'organiser un séminaire d'experts sur ce thème lors du CF de Vienne.

Un bref tour de table donne les résultats suivants:

Royaume Uni: Il y a des projets; Personne de contact (PC): David Lane

Autriche: Il y a des projets; PC: Othmar Roden

Suisse: Il y a des offres thérapeutiques et d'aventures; on constate un problème lors de la réintégration des jeunes dans la vie de tous les jours; tendance vers une diminution des projets; PC: Groupe de travail « Abenteuerpädagogik »; un nom sera communiqué

France: Trois exemples sont présentés; il y a des problèmes; PC: à voir

Belgique: Il y a de tels projets depuis des années, souvent très coûteux; PC sera indiquée

Pays-Bas: Il y a de moins en moins de projets; une PC sera indiquée

Allemagne: Concentration sur les projets d'au moins 6-8 semaines; théoriquement, les projets sont bien fondés mais dans la discussion publique ils sont contestés; la réintégration dans la vie courante semble essentielle

Finlande: Il y a des projets, PC sera indiquée

Pologne: Projets depuis les années 70; FICE-Pologne impliquée dans les programmes; contact: FICE-PL

Hongrie: Pas de projets connus; la section est intéressée aux résultats

République Tchèque: Il y a des projets; PC sera indiquée

République Slovaque: Il y a des expériences; PC sera indiquée

Russie: Il y a des projets; PC sera indiquée

Danemark: Partie des programmes thérapeutiques pour jeunes depuis 25 ans; Important: Préparation, réalisation, mesures de suite; PC: Jorgen Josephsen

Etats Unis: Projets offerts par des organismes privés; question de la qualité! Un texte politique de la FICE serait apprécié; PC sera indiquée

Le président, Robert Soisson, constate que le tour de table a donné des indications sur les

multiples facettes du problème. Il assure le soutien de la FICE à la section allemande dans ses efforts de mettre en place ce centre d'information. Le texte définissant la politique de la FICE concernant ces projets sera élaboré par les personnes suivantes: David Lane, Jorgen Josephsen et un(e) Suisse. Wolfgang Trede coordonnera ce travail; toutes les informations seront à envoyer à son adresse.

5. Règlement interne

Le secrétaire général, Thomas Mächler, présente le résultat d'un groupe de travail qui s'est réuni à deux reprises. Après la discussion de ce jour, les versions dans les trois langues seront encore une fois corrigées du point de vue linguistique. Les décisions de ce jour concerneront seulement les questions de fond.

Le trésorier, Richard Joubert, demande que sous point 1.1., le mot « peuvent » devrait être changé en « doivent » ; ainsi il y aura une obligation de produire les documents demandés. La motion est acceptée avec une large majorité sans voix contre.

Lilian Izmalkova demande de biffer le terme « en général » sous point 1.4.. La motion est acceptée avec une large majorité sans voix contre.

Maurice Blanchard demande d'accorder le droit de vote aux seules sections ayant présenté leur rapport de fin d'année. Le secrétaire général, Thomas Mächler, propose une nouvelle formulation pour le point 1.7. qui exige des membres de renvoyer le questionnaire expédié par le secrétariat général. La motion est acceptée avec une large majorité sans voix contre.

Steen Lassen demande de biffer « de différents pays » sous point 2.3.. La motion est acceptée avec une large majorité sans voix contre. Le secrétaire général, Thomas Mächler, demande d'introduire une formulation obligeant les membres d'être présents. La motion est acceptée avec une large majorité sans voix contre.

Virginia Cretu demande le droit de réponse immédiat pour une personne qui est attaquée personnellement lors d'un débat. (point 3.1). Steen Lassen demande de biffer la deuxième phrase de ce paragraphe. La motion Cretu est rejetée avec une grand majorité et 5 voix pour; la motion Lassen est acceptée avec une large majorité sans voix contre.

Wolfgang Trede demande si la commission de contrôle aux comptes ne devrait pas se prononcer sur l'opportunité des voyages de